

Publication conformément à la loi du 2 mai 2007 concernant le nombre total d'actions, de droits de vote et de la publication de participations importantes (la « Loi sur la Transparence »)***Information Réglementée***

Anvers, 4 juin 2015, 17h45 CET

Déclarations de transparence

Conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 concernant la communication de participations importantes et conformément aux seuils légaux qui ont été adoptés dans les statuts, TINC a reçu les notifications suivantes :

- Une notification mentionnant que, suite à l'introduction en bourse (IPO), Belfius Banque, Gimv NV, TDP NV et TINC Manager NV, détenaient ensemble 3 355 294 actions ou 26,16% des 12 825 856 actions de TINC en circulation suivant l'IPO (surpassant le seuil de 25%) ; et
- Une notification mentionnant que, suite à l'exercice de l'Option d'Attribution Excédentaire, Belfius Banque NV, Gimv NV et TINC Manager NV détiennent ensemble en date du 1er juin 2015 2 911 697 actions ou 21,35% des 13 636 364 actions de TINC en circulation aujourd'hui (en-dessous du seuil de 25%).

Les deux notifications mentionnent davantage le contrôle conjoint détenu par Belfius Banque et Gimv sur TINC, par l'intermédiaire de leur filiale commune TDP et sa filiale TINC Manager, gérant statutaire de TINC. Les notifications ont été reçues le 4 juin 2015. Les déclarations sont également faites par FPIM en tant que société mère de Belfius Banque NV.

La version complète des déclarations de transparence sont à retrouver sur le site web de TINC, www.tincinvest.com.

Dénominateur

Suite à l'exercice de l'option d'Attribution Excédentaire le 1^{er} juin 2015 :

- 810 508 nouvelles actions sont émises
- Le nombre total d'actions et de droits de vote s'élève à 13 636 364, c'est-à-dire le nouveau dénominateur aux fins de notifications dans le cadre de la réglementation de transparence
- Chacune de ces actions est assortie d'un droit de vote à l'Assemblée Générale
- Le capital social de TINC s'élève à 81 748 316,99

Contact:

Manu Vandenbulcke, CEO TINC

T +32 3 290 21 73 – manu.vandenbulcke@tincinvest.com

À propos de TINC

TINC est une société d'investissement belge qui détient et gère des investissements principalement dans des infrastructures opérationnelles publiques et privées. TINC détient un portefeuille diversifié de 12 investissements dans des Partenariats Publics Privés (PPP), dans l'énergie et d'autres actifs d'infrastructure situés en Belgique et aux Pays-Bas.

Depuis sa création en 2007, TINC a investi dans un portefeuille varié d'actifs d'infrastructure, tels que des routes, des lignes de tram, un parking et des infrastructures énergétiques. Ces actifs génèrent des flux de trésorerie d'un caractère durable sur le long terme.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.tincinvest.com.
